



Rapatrié au cameroun aidez moi urgent

Par **soacou**, le **04/03/2009** à **00:49**

bonjour, mon copain na pas de papiers, il est depui hier en retention et il vont l'emmener dans son pays au cameroun alors qu'on compter se marié dans peu de temps pouvais vous m'aider et me donner qlque conseil pour le retenir en frnace au près de moi !!
merci beaucoup TRES URGENT !!!!!

Par **eba**, le **05/03/2009** à **11:20**

Bonjour,

La première chose à faire est de demander une prolongation du maintien en rétention dans les 48h suivant son arrivée au centre. Le juge des libertés et de la détention ne peut donc pas être saisi après.

Les droits de la défense doivent être respectés, et notamment celui de pouvoir contacter quelqu'un de l'extérieur.

Dans quelles conditions votre ami a t il été placé? A t il des raisons de demander la qualité de réfugié statutaire?

Par **soacou**, le **07/03/2009** à **00:17**

le passeport de mon copain a expiré il etait sur le chemin pour aller le reactuliser qu'il s'est fait atrapé par les gendarme qui l'on amené directement en garde a vu pui lon amener dans

un centre de rétention cela va faire une semaine qu'il y est le tribunal lui on accorde à la 1^{er} audience qu'il a 15 jours dans ce centre et maintenant il a eu une 2^{ème} audience qui n'a pas eu de suite il attend dans l'attente de savoir ce que l'on va faire de lui son avocat a demandé au juge une libération la plus rapide et le juge a refusé et maintenant il attend

Par **eba**, le **07/03/2009** à **01:03**

Bonsoir,

dans quelles conditions les gendarmes sont-ils intervenus auprès de votre ami? Est-ce que votre ami a été convoqué par les services préfectoraux ou autres? Avez-vous déjà fixé une date de mariage en mairie?

Par **soacou**, le **07/03/2009** à **13:46**

Il était dans un train et l'on l'a arrêté. Non, on était sur le point de le faire, on n'était déjà pas renseigné pour les papiers à fournir. Je compte partir au Cameroun pour me marier, mais c'est plus compliqué que prévu, je suis de nationalité portugaise donc il y a trop de démarches à faire, je me sens dans l'obligation de le quitter malgré que je l'aime car là où j'en suis aujourd'hui je me sens perdu.

Par **eba**, le **07/03/2009** à **19:03**

Votre ami est conseillé par un avocat d'après ce que j'ai lu dans votre message précédent; je pense qu'il lui aura donc conseillé de formuler une demande d'asile politique, (sachant que cela doit se faire dans les 5 jours suivants son arrivée). L'a-t-il fait?

Vous n'avez pas vous-même la nationalité française? Je ne connais pas la matière au Portugal. Et qu'en serait-il si votre ami et vous alliez ensuite vous marier au Portugal? Êtes-vous venue en France pour y travailler?

ps : pour répondre à votre dernière phrase, et ce n'est pas du tout juridique, mais si vous vous aimez, rien ne parviendra à vous séparer, pas même des démarches administratives.

Par **soacou**, le **07/03/2009** à **21:35**

merci beaucoup pour ces réponses, j'ignore s'il a fait toutes les démarches, je l'ai connu 5 ans après son arrivée en France, le problème, oui, on aurait pu se marier au Portugal, mais c'est plus difficile s'il le ramène au Cameroun, moi qui suis obligé d'y aller pour pouvoir le ramener, je suis arrivé en France à 18 ans, le seul truc que je peux faire, c'est attendre la décision qui se prendra à son égard.

Par **eba**, le **08/03/2009** à **09:49**

Tenez moi au courant ;

Courage!